

Allocution prononcée à l'inauguration de l'agence Intériale rue Félix Guyon, le 2 mars 2016, au siège du Tribunal Administratif (ancienne maison Rieul), par Alain-Marcel VAUTHIER, Conservateur en Chef des Bibliothèques (e. r.), Vice-Président du Cercle Généalogique de Bourbon , Président de l'Académie de l'île de La Réunion.

Monsieur le Président des Tribunaux Administratifs de La Réunion et de Mayotte
Monsieur le Président de la Mutuelle Intériale
Monsieur le Président de la Mutuelle des Étudiants
Monsieur le Président du Comité départemental d'Intériale Réunion
Madame la Représentante de la Région Réunion
Monsieur le Représentant du Conseil Départemental
Mesdames, Messieurs,

A plus d'un titre, je suis particulièrement heureux d'être devant vous ce soir...

Je suis devant vous ce soir en tant que Président de l'Académie de l'île de La Réunion, cette société savante datant de 1913, qui connut ses heures de gloire dans les années 1925, au temps du gouverneur Jules Vincent REPIQUET dont le fils Georges, Sénateur de La Réunion, a habité longtemps cette grande maison toute proche qui fait l'angle des rues de Paris et Félix Guyon. Cette maison appartenait à sa femme, Solange, fille du Président du Conseil Général de l'époque, M. Adrien LAGOURGUE, elle fut aussi dans les années 1960/1970 le pied à terre d'un homme qui joua un grand rôle à La Réunion, le député Michel DEBRÉ...

Je suis devant vous ce soir, en tant qu'amoureux des grandes maisons créoles, de leur histoire et en quelque sorte de leur généalogie, ou du moins celle de leurs propriétaires successifs et je remercie M. le Président du Tribunal Administratif de me donner l'occasion de raconter devant un public choisi, l'histoire de cette maison de famille devenue le Tribunal Administratif de La Réunion.

Mais je suis aussi devant vous ce soir, parce que, depuis plus de quarante ans! je suis membre de cette mutuelle, l'ancienne M G P A T, aujourd'hui appelée "intériale"(néologisme issu des mots "intérieur et "territorial") et dont nous fêtons l'inauguration du nouveau siège au 35 de la rue Félix Guyon et je vous avouerai que, quand j'ai tourné le loquet de la porte à petit carreaux qui mène à l'accueil de la nouvelle agence, je me suis senti rajeunir de plus de soixante ans...

Il y a soixante ans en effet, à l'emplacement exact de l'agence, se trouvait une petite maison, malheureusement disparue dans un incendie à la fin du siècle dernier, certains d'entre vous l'ont certainement connue, car elle abritait une boutique de fanfreluches s'appelant "Rouge céladon"; ce magasin s'était appelé auparavant "Le coffre d'Hortense" prénom de sa gérante , femme d'une grande distinction et d'une grande culture qui en avait fait un magasin réputé d'antiquités...

Mais à l'époque où je veux vous ramener...les années1950...elle était occupée par une famille créole de six enfants, trois filles et trois garçons : les HOARAU, dont le père avait pour prénom "Polecque" et la mère "Marie-Williamine" et dont le fils aîné, Paul, fut un brillant journaliste, Directeur du journal "Le Progrès"...entre autres...mais à vrai dire, en ce temps là Paul dit "Paulo", de dix ans mon aîné, ne faisait pas grand cas du garnement en culotte courte que j'étais alors et j'étais surtout ami de son jeune frère Henri, né la même année que moi et avec qui il m'est arrivé de chiper quelques mangues venant du beau verger de la maison Rieul voisine...

Cette maison dont je vais, enfin...vous raconter l'histoire en essayant de respecter le strict laps de temps qui m'est imparti...et en m'appuyant sur les travaux de M. Bernard LEVENEUR, Directeur du Musée Léon Dierx, connu pour ses grandes compétences en matière de patrimoine réunionnais...

Au début des années 1720, en vue de constituer une ville et d'organiser l'installation des premiers colons, la Compagnie des Indes octroie à plusieurs chefs de famille des "emplacements" à Saint Denis. L'un d'entre eux, Guy DUMESGNIL, un ancien flibustier repent, obtient le 15 juillet 1723, un vaste terrain au centre ville compris entre la rue de Paris à l'Ouest, la rue Jean Chatel à l'Est, la rue Félix Guyon au Sud et enfin la rue Maréchal Leclerc au Nord.

"L'emplacement", je vous le rappelle, étant constitué, non seulement de la maison de maître, mais aussi de divers bâtiments tels qu'une longère où logeait la nombreuse domesticité; la cuisine, la plupart du temps extérieure à cause des risques d'incendie et de la fumée dégagée par les foyers de cuisson exclusivement au bois, la buanderie, les écuries pour les chevaux et les mules et les remises pour les calèches...

Au cours du 18^{ème} siècle, ce vaste terrain est morcelé, donnant naissance à plusieurs autres "emplacements", dont celui qui nous concerne aujourd'hui, qui fut longtemps connu sous le nom de "Maison RIEUL" avant de devenir le Tribunal Administratif de La Réunion. Le terrain s'étendait alors du Nord au Sud, entre les rues Félix Guyon et Maréchal Leclerc, borné tant à l'Ouest qu'à l'Est par des particuliers.

En 1808, il y existe un grand pavillon en "bois couché", c'est à dire fait d'un empilement de madriers équarris à l'herminette, placés les uns sur les autres horizontalement, sans clous, sans vis, sans chevilles, avec pour seul assemblage des ajustements à mi-bois dans les angles des murs ainsi formés. Ce pavillon, juché sur un important socle de pierres, est surmonté d'une haute toiture à quatre pans percée de chiens-assis; apparence qui est celle de nombreuses autres maisons de Saint Denis à la même époque et qui a été reprise avec bonheur, récemment, par l'architecte de la très belle maison qui jouxte sur la droite le siège de l'agence intériale, faisant ainsi le pendant avec le bâtiment du tribunal où nous nous trouvons...

Cette grande maison était au cœur d'un vaste jardin, ordonnancé en parterres sur l'avant et planté d'arbres fruitiers sur les côtés. La façade principale, à laquelle on accédait par un très beau perron en pierre de taille visible sur la photo derrière moi, se trouvait au Nord sur la rue Maréchal Leclerc, qui à l'époque porte le nom de rue du Grand Chemin. Elle était flanquée de deux pavillons qui n'étaient pas encore reliés par une varangue. Au Sud, sur la rue Félix Guyon, où existe une seconde entrée, divers bâtiments formaient une cour de service.

La cour, dite de "service", étant l'espace réservé aux domestiques par opposition au jardin d'agrément et au verger où ceux-ci ne faisaient que passer et où leur présence n'était tolérée que pour l'entretien...

Au début du 19^{ème} siècle, la maison appartient à André FERY d'ESCLANDS. C'est probablement lui qui, dans les années 1820/1830, fait construire la varangue d'inspiration néo-classique reliant les deux pavillons à la façade.

En 1841, FERY d'ESCLANDS vend la maison à Félix Benjamin VERGOZ, maire de Sainte Marie de 1861 à 1871 et propriétaire d'une sucrerie à Beaufond Sainte-Marie. La famille VERGOZ y séjourne durant 45 années. Leur cadre de vie est celui d'une famille de notables de La Réunion au 19^{ème} siècle. En 1877, des fauteuils de repos en palissandre et en natte meublent les varangues créées sur les quatre faces de la maison. Celle-ci est divisée en neuf pièces, varangues non comprises. Au sud de la maison il existe un pavillon secondaire en bois, couvert de bardeaux, avec varangue à l'Ouest. Contre le mur de clôture, à l'Ouest s'élèvent : une cuisine avec une hotte imposante en briques réfractaires, une buanderie accolée à un long bassin avec sa roche à laver, toujours rempli d'une eau

claire et pure qui coule en permanence, des magasins, le tout en pierres de taille couvert en tuiles. Sur la rue Félix Guyon, les deux constructions abritant les écuries et les remises sont elles aussi couvertes de tuiles. Entre ces deux bâtiments, se trouve un imposant portail en fonte de fer bordé de hauts piliers flanqués de volutes.

"L'emplacement" gardera cette physionomie jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

De 1888 à 1911, les MARTIN s'installent dans la maison. Paul Eugène MARTIN l'achète en vue d'en faire son pied-à-terre lors de ses déplacements au chef-lieu. En effet il possède sur la côte Est, notamment à Saint André, de nombreuses terres à cannes et une propriété connue aujourd'hui sous le nom de "Maison Martin-Valiamée"...la famille MARTIN se sépare de la maison en 1911, qui change deux fois de propriétaires avant son rachat par Paul LECLERC en 1919. Installé à Salazie, sur une propriété à Grand Ilet, LECLERC achète cette maison au centre ville de Saint-Denis à la demande de son épouse qui ne supportait plus de vivre toute l'année à Salazie...Cinq ans plus tard, en 1924, LECLERC cède la demeure à son gendre, Gabriel RIEUL, époux de sa seconde fille Aimée.

C'est de Gabriel RIEUL, principal cadre d'une importante maison de commerce de Saint-Denis (la maison Caillé & Chatel devenue les Établissements Jules Caillé), qui a passionnément aimé cette maison durant 34 ans, qui y a effectué des modifications importantes et l'avait meublé avec goût, que le site a tenu son nom de "Maison Rieul", ou de "Case Rieul", comme on le dit maintenant....

Vers 1924/1925, deux petites maisons en bois et leurs dépendances, destinées à la location, sont élevées de part et d'autre de l'entrée donnant sur la rue Maréchal Leclerc. Elles ont été construites à l'aide des bois de charpente récupérés (car ces poutres étaient en natte ! comme tout le reste de la maison d'ailleurs...) lors de la démolition des deux pavillons situés aux extrémités de la varangue de la maison principale. Mais, afin de ne pas dénaturer la façade, ces pavillons sont reconstruits en pierre par Gabriel RIEUL. C'est lui, l'homme en blanc tenant par la main ses deux petits garçons, Henri et Gabriel; le bébé dans les bras de sa mère étant Thérèse qui devait épouser plus tard le pharmacien Marcel LAURENT-GRANPRE. Madame veuve LAURENT-GRANPRE étant aujourd'hui âgée de plus de 90 ans, cela permet de dater avec une certaine précision l'époque où fut prise cette photo...

L'achat d'une voiture automobile, fin 1933, est à l'origine d'une autre transformation vers 1934. Le portail en fonte de fer qui se dressait sur la rue Félix Guyon, trop étroit, est démoli et les vantaux ouvragés qui fascinaient tant les enfants RIEUL, finissent à la décharge...

En 1959, toute la portion Nord, c'est à dire le jardin d'agrément, est vendue à la société Bourbon Lumière qui y construit son siège social, devenu plus tard la "Quincaillerie Fleurié" et qui est actuellement un magasin : "La

Halle"appartenant au groupe Ghanty...Les parterres de rosiers bordés d'allées d'orchidées "pluies d'or" disparaissent, la grande allée, visible sur la photo, qui permettait de découvrir avec un certain recul les belles proportions de la maison, aussi... Un haut mur est élevé au ras du grand perron! juste devant la varangue principale de la maison...

Cette séparation causa tant de chagrin à Gabriel RIEUL qu'il en mourut la même année...

Privée de la vision de son beau jardin, sa veuve, Aimée RIEUL, décide alors de réorienter la façade vers la rue Félix Guyon où elle fait élever une grille d'enceinte plus moderne. La varangue ouverte de la façade sud de la maison, agrémentée à l'origine de balustres en bois découpé, est transformée en une varangue fermée à pans coupés, réalisée en métal.

Ainsi, c'est depuis les années 1960 que la "Case Rieul" est définitivement orientée au Sud, sur la rue Félix Guyon, qu'on y entrait par conséquent par l'arrière et que le grand salon d'apparat (qui, à vrai dire, n'a plus beaucoup servi depuis la mort de M. RIEUL et le départ des enfants...)s'est trouvé relégué à l'arrière des pièces à vivre... Cette immense maison sera cependant occupée par Madame veuve RIEUL jusqu'à son décès, survenu en 1984.

Un an plus tard, Henri et Gabriel RIEUL, fils et Thérèse LAURENT-GRANPRE née RIEUL, cèdent la maison de leur enfance à la commune de Saint Denis. En raison de cette vente, les meubles, forts beaux ! mais de trop grandes dimensions pour nos appartements modernes, car adaptés à ses vastes pièces à haut plafond, sont dispersés...Et c'est ainsi que quelques familles bourgeoises réunionnaises, encore propriétaires de grandes maisons, peuvent s'enorgueillir de posséder des pièces de la collection amoureusement constituée par Gabriel RIEUL...

Dans un premier temps, la municipalité envisage de raser la maison et d'y construire à la place un hôtel. Ce projet ne verra jamais le jour et la maison, laissée en total abandon, squattée et... pillée... , subit les outrages du temps et des hommes durant plus d'une décennie.

En 1998, dans le cadre d'une opération d'envergure menée par la SODIAC, qui vise à réaménager l'ensemble de l'îlot compris entre la rue Maréchal Leclerc et la rue Félix Guyon et la création du parking souterrain (où nous sommes tous garés ce soir...), la décision est prise de démolir la maison et de la reconstruire en tournant l'ancienne façade Nord vers la rue Félix Guyon au Sud. Les travaux entraînent également, malheureusement...!, la disparition des pièces d'ébénisterie constituant les cloisons et les planchers, ainsi que celle de toutes les

magnifiques pierres de taille des perrons... Ces travaux sont aussi la cause de la destruction des derniers vestiges du verger de la "maison Rieul" autrefois plantés de manguiers, de letchis, d'arbres à pain, de jacquiers et de longaniers, mais aussi de bananiers, corossoliers, cacaoyers, caféiers, avocatiers, pamplemoussiers, papayers, jamalacs, caramboles et autres bilimbis... Un manguiers, contemporain de cette époque, miraculeusement préservé! mais fortement élagué... est encore visible au 35 de la rue Félix Guyon devant l'agence intérieure...

Le chantier de reconstruction se déroule durant toute l'année 2002, sous la conduite de l'architecte saint-pierrois Antoine PERRAULT.

A l'extérieur il préserve les volumes de la maison, mais transforme entièrement la distribution intérieure en vue de l'installation de bureaux et d'une grande salle d'audience.

En 2003, le Tribunal Administratif, alors présidé par M. Francis CARBONNEL, quitte son site historique de la rue de la Victoire, (l'ancienne chapelle de l'hôpital militaire, qui fut aussi, au temps du gouverneur REPIQUET, le siège de notre Académie...) pour s'installer rue Félix Guyon.

Le 12 juin 2003, en présence des plus hautes autorités du Département, Monsieur Renaud DENOIX de SAINT MARC, Vice-Président du Conseil d'État, inaugure en grandes pompes les nouveaux locaux du Tribunal Administratif de La Réunion, ouvrant une nouvelle page (dont monsieur Gabriel RIEUL, là où il est...doit, malgré tout..., se réjouir...) de l'histoire de la vénérable "Case Rieul"... laquelle, si on peut dire, tel le Phénix de la mythologie, cet oiseau immortel de l'antiquité qui renaissait de ses cendres, a entamé ainsi une riche nouvelle vie ...

Je vous remercie.

A M VAUTHIER